



A la rentrée 2019, Paris Nord 2, AeroliansParis et Grand Paris Aménagement ont proposé aux salariés des parcs d'échanger sur leur environnement de travail.

L'objectif de la démarche était de **recueillir les ressentis et les attentes** pour penser de nouvelles façons de développer les parcs à l'image des individus qui les vivent au quotidien.

Cette page présente le diagnostic et les pistes d'amélioration suggérées par les salariés qui y ont participé.

La concertation en quelques chiffres...

2 déjeuners

1 afterwork

1 plateforme de contributions en ligne

3 thématiques traitées : services, mobilités, loisirs

396 questionnaires-papiers remplis

84 contributeurs en ligne





LES SERVICES

Pour garantir un cadre de travail idéal, une large palette de services est proposée aux salariés. Leur présence à proximité de l'entreprise permet de **faciliter le quotidien**. **Aujourd'hui, voici les services utilisés par les salariés ayant répondu au questionnaire :**

Le Carré Pro - La Poste	20%
Les centres commerciaux	13%
Le tabac-presse	7%
Le coiffeur et l'institut de beauté	3%
Le garage	3%
Le relais-colis	3%
La crèche	1%
N'a jamais utilisé de services du parc	50%

Le fait qu'un salarié sur deux n'ait jamais utilisé de service s'explique par le **manque de temps** (pauses déjeuner courtes et temps longs des trajets de retour au domicile) mais aussi par le **manque d'information**. Il est important de **renforcer la communication sur la diversité des services disponibles**.

Parmi les propositions de services à développer, voici les réponses des salariés :

Une pharmacie, des services paramédicaux	28%
Une épicerie	27%
Une conciergerie	16%
Un repair-café	12,5%
Autres : une boulangerie	11%
Un service de location de vélos à la demande	5,5%

- **Pour faciliter la spontanéité des moments de restauration**, seul ou entre collègues (petits déjeuners, pauses café, déjeuners) : des offres de petites collations, rapides et efficaces, en complément de l'offre déjà bien identifiée (ex. : La Famille et La Brasserie). La **boulangerie** a été suggérée spontanément (hors propositions-QCM). Ont également été suggérés des stands éphémères de primeurs/producteurs locaux.
- **Pour assurer les soins de première nécessité** : une pharmacie.
- **Pour mettre en commun des instants ou des besoins** entre entreprises ou au sein d'une entreprise : des espaces communs à usages multiples (location de salles pour événements professionnels intra-entreprise et inter-entreprises, point-relais).
- **Pour valoriser les atouts d'un parc d'affaires jouissant d'une pluralité d'identités** : la mise en place d'avantages-salariés (partenariats avec Aéroville, le Parc expositions ou encore les communes).



LA GESTION DES DECHETS

Les salariés sont unanimes : « *Le tri sélectif est primordial* ». Selon 50% des salariés qui se sont exprimés, leur entreprise réalise le tri des déchets de bureau. Néanmoins, il a été mentionné une certaine **défiance concernant la destination finale des déchets collectés en bacs de tri dans les entreprises** : « *C'est bien de trier au bureau, mais ensuite, que deviennent ces déchets ?* » (parole de salarié).

Le déchet est vite associé à la propreté et à la problématique des **dépôts sauvages**, constatés dans les allées et les espaces verts.

Les salariés se sentent concernés et impliqués dans les efforts et la mise en œuvre de solutions efficaces pour faire respecter et appliquer le tri des déchets :

- **La mutualisation de solutions entre entreprises** (notamment pour la gestion des déchets électroniques).
- **La création d'une application mobile pour signaler les anomalies** (centralisation des irrégularités, envoi de photos et notifications).
- **Le partage et le don d'objets** (7 salariés sur 10 se disent intéressés par la création d'une ressourcerie).



Jeudi 12 septembre, déjeuner à l'étang



LES LOISIRS

Les formes architecturales et paysagères composent un parc d'entreprises agréable où la verdure est omniprésente, tant sur les espaces publics que les espaces privés des entreprises.

Ce cadre est propice à la détente et à la décompression. Aujourd'hui, bien que les espaces verts (grâce essentiellement au parcours sportif), les salles de sport et les centres commerciaux fassent l'objet d'un intérêt des salariés, **moins de 1 salarié sur 2 fréquente le parc en dehors de ses horaires de travail, dans le cadre d'un usage récréatif.**

La principale raison à cela est la contrainte liée aux trajets domicile-travail. Il en ressort néanmoins une **volonté sincère d'investir davantage le parc, en s'appropriant les espaces verts.** L'étang est considéré par certains comme une « *bouffée d'oxygène* ».

95% des salariés sont favorables à l'installation de mobiliers dans l'espace public, pour :

- **Se détendre** : tables de pique-nique, bancs, chaises longues, transats.
- **Se rencontrer** : aires de jeux, terrains de pétanque, tables de ping-pong.
- **Se défouler** : équipements sportifs et fitness.



Parmi les propositions de loisirs à développer, voici les réponses des salariés :

Bars pour afterwork	21%
Cours de sport collectifs	18,5%
Jardins partagés	15%
Ateliers de partage	14%
Bars à siestes	14%
Espaces dédiés aux pratiques culturelles, associatives et artistiques	13,5%
Nouvel escape game	4%

« J'encourage la mise en place d'infrastructures (des « *city park* ») pour permettre des sports collectifs "spontanés" comme c'est le cas pour le boulo-drome et les tables de ping-pong installés rue des Vanesses et qui ont un grand succès. » (parole de salarié)

Les salariés encouragent l'apparition d'espaces publics créateurs de liens et de collectif **pour permettre la spontanéité, la rencontre et l'échange. Voici quelques-unes de leurs suggestions :**

- **Des modes de restauration diversifiés** (bars, cafés, kiosque, foodtruck, etc.).
- Des aménagements inclusifs (éventuellement éphémères, près de la gare et près de l'étang (bancs, tables, etc.).
- Des événements et temps forts (9 salariés sur 10 aspirent à la création d'événements inter-entreprises, animations culturelles et festives, a minima le midi).
- Des rencontres sportives (renforcement de la notion de « collectif »).
- Un nouveau souffle à l'étang (exemple : développer des activités nautiques, des infrastructures de sport et de détente, rénover le parcours de santé).



LA MOBILITE

La mobilité est une des conditions principales pour mener une **expérience salariée quotidienne sereine et apaisée**. Aujourd'hui, les habitudes de déplacements apparaissent relativement ancrées : d'une façon globale, **80%** des salariés se déplacent en voitures et **20%** en transports en commun.



Leurs principales préoccupations concernent la **fluidification des sorties de bureaux** (par exemple, au niveau du rond-point des Menhirs).

*« La grande amélioration serait pour moi la circulation qui est très encombrée pour entrer et sortir du parc. »
(parole de salariée)*

Aujourd'hui, on constate un **faible enthousiasme pour le développement des mobilités douces**.

Qu'est-ce qui vous ferait plus utiliser le vélo ?

Bornes en libre-service	26%
Plus de pistes cyclables sécurisées	25%
Je n'envisage pas de me déplacer à vélo dans le parc	24%
Locaux à vélos	12%
Locaux annexes au bureau	11%
Bornes de recharge vélo électriques	2%

Le constat actuel en quelques chiffres :

- 87% des salariés se disent ne pas avoir été informés de la mise à disposition de vélos électriques.
- Plus d'un salarié sur deux n'est pas intéressé par la proposition de mise à disposition de trottinettes électriques.
- 0,5% des salariés disent se déplacer aujourd'hui en vélo dans le parc.

Voici quelques-unes de leurs suggestions :

- **La fluidification des connexions entre zones** (exemple : navette/shuttle/liaison piétons et vélos vers Aéroville et O'Parinor).

- **Le renforcement du parc de stationnement voitures pour salariés et visiteurs.**
- **La densification du réseau de bus et l'intensification de leur systématisation** (assurer un meilleur suivi des horaires de passage).
- **La sécurisation des cheminements piétons et des pistes cyclables** (en cause notamment : les dépôts sauvages).
- **Le renforcement de la signalétique** (« *Un meilleur fléchage des entreprises dans la zone, une meilleure lisibilité des panneaux et surtout un plan donnant le parcours jusqu'à l'entreprise !* » parole de salariée)
- **Des bornes de recharge pour véhicules électriques**
- **La création d'une application dédiées aux mobilités du parc**



Conclusions générales

**2 salariés sur 3 n'échangeraient pas leur environnement de travail contre un autre.
La fréquentation du parc comble les attentes des usagers foulant quotidiennement ce territoire.**

Les besoins à approfondir :

Assurer les petites nécessités du quotidien en développant la petite restauration et les soins de première nécessité (commerces de proximité).

Assurer l'appropriation du parc en développant des espaces de rencontres créateurs de liens (bars, cafés, etc.) et des connexions entre les zones du parc (navettes Aéroville, etc.).

Embellir, investir, respecter les espaces verts, sources de richesse du parc.

Faciliter la lisibilité des offres disponibles tant pour les services disponibles, que les mobilités et les loisirs.

CRÉER DU LIEN ET DONNER UNE COHERENCE D'ENSEMBLE

« Je vois souvent des gens manger seuls avec la mine triste. Je pense que mettre en place une page web qui permettrait de mettre les personnes en contact pour déjeuner/afterwork afin de créer du lien social et redonner le sourire au gens. »

Parole de salariée

**Ces conclusions sont autant d'axes d'amélioration retenus par
Paris Nord 2, AeroliansParis et Grand Paris Aménagement pour faire vivre vos parcs d'affaires.**